

Le Valdénaysien – *Juillet 2023*



(Classe de découverte en Bourgogne)

Chères Valdénaysiennes, chers Valdénaysiens,

Pour illustrer la première page de ce nouveau bulletin municipal, nous avons choisi deux photos du voyage scolaire de cette année. Celles-ci témoignent du dynamisme de notre école et des activités pédagogiques qui sont proposées. Les livres et les manuels scolaires vont pourtant être mis de côté pendant quelques temps puisque le temps des vacances est arrivé.

Ces vacances si attendues toute l'année sont aussi l'occasion pour les associations communales de marquer une pause bien méritée.

La danse s'est montrée très active cette saison et a su retrouver une belle dynamique après une période compliquée. Bravo à toutes.

Nous pouvons aussi féliciter les footballeurs de l'ES PUYVAUDELNAY pour leur magnifique saison. En effet, 2 des 3 équipes seniors accéderont à la division supérieure la saison prochaine. Joli cadeau pour remercier tous les efforts que les dirigeants ne comptent plus afin faire vivre au mieux le club.

Une pause dans le calendrier, sauf pour Val' en fête, avec qui notre équipe municipale aura le plaisir d'organiser les festivités du 14 Juillet. Pas de feu d'artifice en 2023, mais le retour du bal populaire gratuit qui clôturera cette magnifique journée.

Je profite donc de cette occasion pour inviter chacun des habitants de notre commune à venir partager un pique-nique sur le terrain de loisirs de l'école à partir de 12h30, après le dépôt de gerbe du 14 juillet.

Les conseillers municipaux et moi-même serons ravis de vous offrir un vin d'honneur ainsi que les traditionnelles grillades lors de ce moment de convivialité.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à ce rendez-vous si agréable et important pour notre vie communale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Valdénaysien.

Profitez pleinement de vos vacances dans notre belle région et rendez-vous à la rentrée ! Bonnes vacances à tous.

Mairie de Vaudelnay
24, place des Deux Provinces
49260 VAUDELNAY
Tél 02 41 52 20 10
Mail : mairie-vaudelnay@wanadoo.fr

Cordialement, le Maire

Fabrice BARDY

Réunion publique

Aménagement de la traversée du Bourg

Les travaux d'aménagement de la traversée du bourg prévus pour cet automne ont fait l'objet d'une réunion publique le 1^{er} juin 2023. Une présentation coordonnée par le bureau d'études et l'entreprise en charge du volet paysager a été faite auprès de la population présente. Les travaux envisagés se dérouleront sur deux tranches.



Décisions municipales

Séances de conseil

Vote des subventions

Pour faire suite aux diverses demandes de subventions au titre de l'année 2023, la somme de 5 766.00 euros a été votée pour les associations communales, les formations professionnelles et les associations hors commune. La liste est consultable en mairie.

Revalorisation des tarifs de cantine et des temps d'activités périscolaires (T.A.P.)

Une revalorisation de 10 centimes d'euro est appliquée sur le tarif du restaurant scolaire. Le prix du repas est donc fixé à 3.25 euros par enfant pour les inscrits réguliers et à 3.65 euros pour ceux qui mangent occasionnellement.

Cette nouvelle tarification est applicable pour la rentrée de septembre.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le tarif forfaitaire des TAP est de 43.00 euros par enfant. Un tarif dégressif au prorata de la présence des enfants sera appliqué pour les nouvelles familles inscrites en cours d'année.

Aides aux commerces et à l'artisanat / validation du règlement d'intervention

Pour maintenir le commerce et l'artisanat de proximité et encourager les petites entreprises à s'adapter aux mutations dans leur environnement, un règlement d'intervention qui s'inscrit dans la continuité du FISAC a été mis en place pour soutenir financièrement les petites entreprises éligibles à ce financement. La subvention susceptible d'être accordée est plafonnée à 15 000,00 euros. Elle est prise en charge à parts égales entre la commune et l'Agglo de Saumur, soit respectivement 15 % du projet H.T. Des critères d'éligibilité sont requis.

Convention de mise à disposition de terrains pour le Racing Club de tir Douessin

Une convention de mise à disposition de terrains au lieu-dit « les Epinettes » va être signée entre la commune et le Racing Club de Tir Douessin pour la pratique de leur activité sportive basée sur le tir sportif, de loisir et de compétition.

Convention Anjou Fibre / lotissement de la Baronnerie

La commune de VAUDELNAY est tenue de signer une convention avec Anjou Fibre pour le déploiement de la fibre optique auprès de l'ensemble des habitations du lotissement de la Baronnerie pour la gestion, l'entretien et le remplacement de lignes et équipements dans les voies. Les prestations financières de l'opération comprennent le pilotage et les frais de déplacement pour 600.00 euros HT et un audit pour 8 prises de 280,00 euros HT.

En ce qui concerne la mise en place des équipements, un devis de 2 016.00 HT, soit 2 419.20 TT.C a été établi par l'entreprise TDF qu'il convient de valider pour la prévision des travaux.

Reconduction de deux postes à temps non complet

Pour l'encadrement des enfants à l'accueil périscolaire, aux TAP et au restaurant scolaire, les deux postes qui étaient déjà en place sont reconduits pour la rentrée de septembre 2023, sachant qu'un poste est éligible au dispositif parcours emploi formation (PEC) et pourra bénéficier des aides de l'Etat.

TAP / Intervention animateur du Centre social et culturel intercommunal Roland Charrier

Pour dynamiser les temps d'activités périscolaires et renforcer l'équipe déjà en place, le Centre Social va mettre à disposition des animateurs qui se répartiront les 2 jours d'intervention par semaine pour l'année scolaire 2023/2024. Une convention en ce sens va être établie.



OUVERTURE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DÈS 07 H 00 !

Règlementation de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2023- 2024

Plusieurs familles ont sollicité la municipalité pour une ouverture de l'accueil périscolaire à partir de 7h00 le matin. En effet, les horaires de travail de certaines familles ne sont pas compatibles avec ceux de l'accueil périscolaire.

Afin de recenser les besoins, un questionnaire a été distribué à toutes les familles dont les enfants fréquentent l'école. Les retours ont confirmé le besoin de plusieurs familles d'ouvrir les portes plus tôt, notamment dès 7h00 le matin.

La commission en charge de ce dossier a étudié cette mise en place. De plus, à la demande de la CAF, trois tranches de quotients familiaux vont s'appliquer dès la rentrée de septembre. Le tableau ci-dessous a été validé par l'assemblée dont l'ouverture à partir de 7h00 le matin.

<u>TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2023</u>									FORFAIT DEPASSEMENT PAR ¼ D'HEURE ET PAR FAMILLE AU-DELA DE 18H30 5,00 euros
QUOTIENTS FAMILIAUX	MATIN			MERCREDI MIDI	SOIR				
	7H00- 7H30	7H30- 8H00	8H00- 8H50	12H00- 12H30	16H30 - 17H00	17H00- 17H30	17H30- 18H00	18H00- 18H30	
Quotient familial < à 686 €	0.70	0.70	0.80	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	
Entre 687 et 1 199 €	0.75	0.75	0.85	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	
Supérieur à 1 200 €	0.80	0.80	0.90	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	

Inscription des personnes âgées et vulnérables sur le registre nominatif communal

Les fortes chaleurs et les canicules qui se renouvellent chaque année nous amènent à être vigilant et attentif envers les personnes âgées qui vivent autour de nous. Si vous connaissez dans votre voisinage des personnes âgées, seules, isolées, il est du devoir de chacun de porter une attention toute particulière à ces personnes et prévenir les services de la mairie en cas de problème.

A ce titre, nous recensons sur un registre nominatif les personnes vulnérables et/ou isolées qui en font la demande. La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence et notamment d'un plan canicule.

Peuvent s'inscrire sur le registre :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées ou handicapées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- D'autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.

DON DE SANG à MONTREUIL-BELLAY

Les prochaines dates pour le don du sang sont prévues :



2023

- Le vendredi 11 août 2023 et le lundi 23 octobre 2023.

de 16 h 00 à 19 h 30 à de la Closerie (route de Méron) à MONTREUIL-BELLAY

2024

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter les prochaines dates 2024 de collecte de sang :
→ lundi 29 janvier – lundi 22 avril – vendredi 12 juillet et lundi 4 novembre

RAPPEL JOUR DE COLLECTE - JOUR FÉRIÉ

En raison du jour férié (15 août), la collecte initialement prévue le jeudi 17 août est décalée au jour suivant : **vendredi 18 août pour la collecte des ordures ménagères (poubelle marron).**

Mettre votre bac la veille et présentez le bac la poignée orientée côté route pour faciliter les conditions de visibilité et d'accessibilité pour les agents de collecte.

	AOÛT	
	A	B
Jeudi 3		
Jeudi 10		
Vendredi 18		
Jeudi 24		
Jeudi 31		

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE S'ADAPTENT :

La mairie et l'agence postale seront fermées **le samedi 15 juillet 2023**. **A partir du 10 juillet, la mairie est ouverte au public sur les créneaux suivants :**

- Lundi :** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00 Fermé au public le mardi après-midi
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 Fermé au public le jeudi après-midi
Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

L'agence postale et la mairie restent ouvertes de 9h à 11h le samedi matin.

QUELQUES RAPPELS EN PERIODE DE VACANCES

LES ABOIEMENTS DE CHIENS

Les aboiements de chiens font souvent l'objet de plaintes en mairie souvent en provenance du voisinage proche ou plus lointain, notamment dans les zones d'habitations.

Ces nuisances sonores perturbent la tranquillité du voisinage et finissent par créer des conflits.

Pour que chacun puisse profiter paisiblement de cette période estivale, il est impératif et nécessaire que les propriétaires de chiens prennent les dispositions qui s'imposent pour faire cesser les aboiements intempestifs et répétitifs de leur(s) chien(s).

Nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme !



L'UTILISATION DU CITY STADE PENDANT LES VACANCES

Cette période estivale favorise les regroupements de jeunes et moins jeunes sur le terrain du city stade et des jeux. Un rappel de quelques consignes à respecter pour le bien-être de tous :

- *Il est interdit aux utilisateurs de troubler le calme et la tranquillité des lieux par des nuisances sonores pour les riverains,*
- *Chaque utilisateur doit laisser les lieux propres tout en respectant les équipements mis à disposition et ne pas gêner le voisinage par les tirs de ballons,*
- *Le city stade étant en accès libre, les mineurs sont sous la responsabilité de leur représentant légal.*

L'ACCES AU STADE INTERDIT EN DEHORS DES ACTIVITES SPORTIVES

Également, un rappel de l'utilisation du stade de foot et de ses équipements :

- *En dehors des activités sportives du club ou d'autorisations accordées par la municipalité, son accès est **STRICTEMENT INTERDIT**.*
- *Il est interdit de jouer sur les terrains.*



La petite enfance à Vaudelnay

Dans le cadre des missions du relais petite enfance (RPE), deux matinées se sont déroulées au mois de juin en direction des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle.

Dans le parc de jeux ou dans la salle périscolaire, une quinzaine d'assistantes maternelles, deux mamans et plus de quarante enfants ont été accueillis autour d'activités variées telles que de la manipulation, du transvasement, un raconté-tapis animé par une assistante maternelle bénévole de la bibliothèque de Vaudelnay.

Un troisième temps d'animation sera organisé dans le parc début juillet.



Le R P E

Nouvelle mission !

UN GUICHET UNIQUE AU RELAIS PETITE ENFANCE

- Pour simplifier le parcours des familles,
- Le RPE est la porte d'entrée unique dédiée aux parents et futurs parents qui recherchent un mode d'accueil et de garde.

En fonction des besoins de chaque famille, le RPE Lieu d'informations et de préinscription apporte une réponse personnalisée.

Qu'il soit collectif, familial ou bien à domicile, régulier ou ponctuel, différents modes d'accueil sont proposés sur le territoire :

- Les assistantes maternelles à domicile ou en MAM
- Le multi accueil
- La garde à domicile
- Les ateliers parents-enfants

Le RPE accompagne les parents sur les démarches administratives (pré-inscription crèche, contrat de travail assistante maternelle, aides financières...) sur le projet d'accueil et tout sujet lié à l'éducation du tout-petit.

Assistant maternel : voyage
en terrain connu...
cliquez et découvrez !



RELAIS PETITE ENFANCE
Maison de l'enfance
Place de la république
49260 Montreuil Bellay
Tél : 02.41.52.38.03 / 06.78.96.98.87
Email : rpe@csc.rolandcharrier.fr



Syndicat Intercommunal
Val du Thouet



La lecture est présente dans la vie de tous les jours – à l'école – au travail – et à n'importe quel moment de la vie quotidienne de chaque citoyen.

La bibliothèque du Vaudelnay offre différentes possibilités d'exprimer son envie de lire : presse – magazines mensuels - romans (policier – historique...) et bandes dessinées adultes et jeunesse...

Des DVD (séries – policiers – dessins animés...) et CD sont également mis à disposition

Des animations sont proposées tout au long de l'année :

[Vous êtes prêts pour écouter des histoires racontées, venez découvrir accompagner de vos parents la bibliothèque de nuit \(pour les + de 4 ans\) pour une soirée pyjama le vendredi 20 octobre 2023 à 20 h.](#)

Vous ne connaissez pas ! N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque qui est ouverte :

le Lundi de 16 h à 18 h

le Mercredi de 16 h à 17 h 30

le Samedi de 10 h à 12 h 30



Vous êtes curieux et souhaitez découvrir le monde du livre, n'hésitez à devenir bénévole, nous serons ravis de vous accueillir.

RAPPEL : la bibliothèque sera fermée tout le mois d'Août.

LA SYMPHONIE DES FUSEAUX

Dernière ligne droite avant l'été, juin se termine.

Les enfants ont envie de grand air, la plage, le sable, les jeux avec les copains.

Les dentellières attendent aussi avec impatience de retrouver les enfants, petits-enfants, les amis.

La dentelle ne sera pas oubliée dans cette trêve estivale, il nous faut toujours jouer avec nos fuseaux. Bel été à tous



LA SECTION A.C.P.G. - C.A.T.M. - VAUDELNAY / BROSSAY

Le 8 mai dernier notre section ACPG-CATM a célébré, comme à l'accoutumée, l'hommage aux Morts de la deuxième guerre mondiale (39-45).

Le Président et les Adhérents à la section tiennent à remercier les participants à cet hommage, à savoir l'amicale des Sapeurs-Pompiers, la musique de SAINT PAUL DU BOIS, les Elus des deux communes, les Anciens Combattants et les veuves d'Anciens Combattants et tous les participants.

Un grand merci aux deux jeunes filles qui ont lu un texte explicite et émouvant devant chaque monument aux Morts.

Ce texte avait l'intitulé " LIBERTÉ ", très bien choisi pour nos Combattants et Alliés tombés pour la France et notre liberté. Merci aux accompagnateurs de ces jeunes filles, en particulier les enseignants de l'école de VAUDELNAY.

Après le concours de belote du 7 juin qui s'est tenu à BROSSAY avec la participation des Brossayens et Valdenaysiens, les activités de notre section continuent avec un repas qui s'est déroulé au Moulin de Battreau le 06 juillet prochain. C'est en toute convivialité que nous nous sommes retrouvés avec la visite du moulin, d'autres restent à venir.

Notre Section souhaite à tous et à toutes un très bel été avec santé et joie
Le Président et Secrétaire de la Section ACPG-CATM - M. BUREAU, Pascal



Une nouvelle année scolaire se termine.
Nous vous remercions de vos participations à nos différentes manifestations qui nous permettent de financer les projets de l'école.

Certains parents doivent également quitter notre association au vu de l'âge de leur enfant et nous les remercions pour leur investissement.

Nous recherchons toujours de nouveaux parents pour intégrer l'Amicale, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, bonne ambiance assurée !

Date à retenir pour la rentrée prochaine : **le samedi 18 novembre 2023 pour notre bal** (dîner dansant).
Les inscriptions se feront dès septembre.

Nous vous souhaitons un très bel été, reposez-vous et passez de bons moments avec vos proches.

Le Bureau de l'Amicale



L'E.S.P.V. FOOTBALL

La saison 2022/2023 aura été un très grand cru pour l'ESPV !



Au niveau sportif :

- Une équipe féminine entièrement composée de jeunes joueuses du club a été créée,
- Après une saison sans équipe, la catégorie U17 s'est reformée,
- Les seniors ont fait carton plein :
 - o L'équipe C se classe 2^{ème}
 - o L'équipe B finie 1^{ère} : **montée en 4^{ème} division**
 - o L'équipe A termine 2^{ème} : **accession à la 2^{ème} division**

Avec autant de bons résultats, c'est une saison dont nous nous souviendrons longtemps ...

Au niveau festif

Tous les week-ends, des matchs pour les jeunes ou les adultes, se tiennent sur les complexes de Vaudelnay et du Puy-Notre-Dame. Il y a de l'activité sportive pour tous les âges ; les inscriptions sont en cours pour la prochaine saison.

Aussi, au fil des mois de multiples événements ont animé la vie de nos communes (bal, concours de pétanque, concours de palets, concours de belote, tournoi FIFA, loto, tournoi des jeunes Marcel DEROUINEAU, arbre de Noël, galette des rois,...) avec en clôture l'organisation du **Rassemblement Départemental** de la catégorie U7 qui a réuni quelques 230 footeux sur nos terrains.



Et pour la saison prochaine, comment ça se passe à l'ESPV ?

Suite à la dernière réunion, le bureau élu reste inchangé avec en fonctions principales :

- **2 Co-présidents : Bastien BETTON et François FROTIN**
- **3 Vice-présidents : Jean Louis BOITEAU, Johnny FRADIN et Arnaud MARTIN**
- **2 trésoriers : Lucas POTIER et Quentin BETTON**
- **2 secrétaires : Mélanie JUBIN et Cathy JAGUENEAU**

Les éducateurs jeunes et seniors restent inchangés, avec respectivement Clément MARTIN et Richard MOURETTE.

Plusieurs permanences des licences ont eu lieu au mois de juin.

Les effectifs des joueurs sont stables.

N'hésitez pas à vous inscrire ou réinscrire si ce n'est pas encore fait :

- Pour les joueurs présents la saison dernière, la licence 2023-2024 est à compléter en ligne avec possibilité de payer en ligne (les informations sont sur notre site internet www.foot-espv.fr).
- Pour les nouveaux joueurs, certains documents doivent être fournis :
 - Demande de licence à compléter en ligne, certificat médical téléchargeable sur le site, copie de la carte d'identité recto verso OU copie du livret de famille Parents + Enfant
 - Photo d'identité récente,
 - Règlement de la licence (tarif communiqué sur demande).

En attendant la reprise en août, l'ESPV vous souhaite un bel été !

Toutes les informations du club sont à suivre sur nos différents canaux de communication :
Site internet www.foot-espv.fr ; Facebook [@espv.foot49](https://www.facebook.com/espv.foot49) ou Instagram [espv_football](https://www.instagram.com/espv_football)



U.S. DANSE

Les inscriptions sont possibles directement par le lien ci-dessous :
<https://www.payasso.fr/us-danse-vaudelnay/inscriptions>

Début des cours dès le 4 septembre 2023 :

Moderne jazz

Pour les cours enfants (2017 à 2019) de 16h45 à 17h30 (tarif 95 euros),

Cours enfants (2010 à 2016) de 17h30 à 18h30 (tarif 100 euros),
Pour les ados (née avant 2011) de 18h30 à 19h30 (tarif 100 euros),

Cours zumba renforcement musculaire ados / adultes de 19h30 et 20h30 (tarif 120 euros).

Possibilité pour la zumba achat tickets de 5 séances (tarif 25 euros)
<https://www.payasso.fr/us-danse-vaudelnay/tickets-zumba>

Vous pourrez également vous inscrire en septembre pendant les 2 premiers cours le lundi 4 et le 11 septembre. Nous proposons également les cours de pilâtes de 15h15 à 16h15 et de 20h30 à 21h30. Le tarif est de 120 euros, attention, places limitées !!!

Nouveauté : activités physiques pour améliorer votre santé physique et morale (exemple abdos, fessier en douceur...). Chaque séance est différente. Les lundis de 14h15 à 15h15 cours d'essai le lundi 4 et le 11 septembre (tarif 120 euros). Tous les cours se feront les lundis.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE sera le vendredi 15 septembre à 20h00 au foyer rural de Vaudelnay, présence d'un parent d'adhérent souhaitée, on a besoin de vous !!!

Suivez nous sur facebook [usdansevaudelnay](https://www.facebook.com/usdansevaudelnay)

Pour tout renseignement : usdansevaudelnay49@gmail.com10